

Une vision rétrograde du rôle social des universités

Nous sommes fort heureux que des lucides aient finalement compris, après des années et des années de cris d'alarme des mouvements syndicaux et étudiants, le problème majeur de sous-financement de l'enseignement supérieur au Québec.

Nous sommes fort heureux que des lucides aient finalement compris, après des années et des années de cris d'alarme des mouvements syndicaux et étudiants, le problème majeur de sous-financement de l'enseignement supérieur au Québec.

Mais quand un manque important de ressources est constaté dans un poste budgétaire, la manière avec laquelle on envisage de régler le problème est tout aussi importante que la volonté politique de le faire. Or, la voie proposée à ce titre par le [groupe de Lucien Bouchard](#) ne constitue ni plus ni moins qu'une négation du rôle social que doit jouer l'enseignement supérieur.

Sur le mode de financement des universités et sur les effets sociaux qu'on peut en attendre, les sociétés modernes disposent de points de comparaisons utiles. Le dispositif américain d'éducation supérieure, qu'évoquent comme modèle nos lucides de droite et qui est entièrement fondé sur les idées qu'ils avancent, se révèle non seulement incapable d'améliorer la mobilité sociale, mais il cristallise au contraire les différences socio-économiques. La concurrence folle entre les établissements a généré des dérives tout à fait inacceptables, à telle enseigne que certains états subventionnent davantage, sous prétexte de qualité, les universités ayant les droits de scolarité les plus élevés!

Ce qu'on nous propose ici d'imiter, c'est un système qui génère une ségrégation importante et qui s'est révélé totalement incapable de développer une véritable culture d'accessibilité universelle. Les quelques bourses au mérite, distribuées pour se donner bonne conscience, ne changent rien au résultat global d'une éducation supérieure qui s'inscrit, chez nos voisins du sud, dans une société profondément inégalitaire. Le texte du pacte proposé par les lucides évite d'ailleurs soigneusement de mentionner que d'autres sociétés, les pays nordiques par exemple, ont fait des choix fort différents, avec des résultats extraordinaires.

Nous sommes d'avis que le phénomène de la massification de l'enseignement supérieur n'est pas seulement une affaire d'innovation et de prospérité économique. Les exigences à la hausse du marché du travail place d'entrée de jeu le débat sur le terrain de l'accessibilité.

Qu'on le veuille ou non, les décisions que prend une société à l'égard du développement et de l'éducation s'inscrivent dans des tendances mondiales qu'elles concourent à infléchir ou à renforcer. On peut choisir de regarder les choses par la lorgnette d'une concurrence exacerbée qui est en passe de saccager la mission sociale des universités dans la société, ou placer les choses d'emblée sur le plan de la cohésion sociale. Prendre le parti du recul de l'éducation vue comme droit est, dans ce contexte, une position politique dangereuse et irresponsable.

Prenons à seul titre d'exemple l'idée d'une hausse différenciée des droits de scolarité, qui illustre bien le caractère pernicieux du raisonnement tenu par nos prétendus lucides. Une telle avenue ferait grimper de manière vertigineuse les frais encourus par les étudiantes et les étudiants de médecine, entre autres. On invoque à l'égard de cette mesure qu'elle ne ferait pas baisser la fréquentation universitaire. Mais on se bouscule justement aux portes de l'université pour entrer en médecine! On peut bien tripler les droits de scolarité, il y aura encore du monde!

Mais ce ne seront plus les mêmes personnes. Tout est là.

À l'appui de la thèse des lucides, il y a le raisonnement qu'il faut faire payer celles et ceux qui profiteront plus tard de meilleurs salaires. L'argument est en apparence fort pertinent, mais il est aussi fallacieux : la question n'est pas de savoir si les mieux nantis doivent payer davantage, elle est de savoir comment. Certains prétendent que des droits de scolarité bas profitent aux mieux nantis. C'est faux : ces derniers devraient, par le biais de la fiscalité, avoir déjà contribué davantage au financement public des universités.

Pour hausser les revenus de l'État et améliorer sa capacité de soutenir l'ensemble des services publics, il y a deux avenues principales. Celle de la taxation, dont les droits de scolarité font partie et qui est régressive dans tous les cas, et celle d'une fiscalité plus progressive, mieux répartie entre les individus et les entreprises, et assortie de règles strictes empêchant l'évasion et l'évitement fiscaux. Le vrai débat est là. Les positions idéologiques à ce sujet des Montmarquette et compagnie ne surprendront personne.

Jean Trudelle, **président**

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)